



Informez-vous **librement**, téléchargez
l'application **SUD Orano Recyclage**



14 août 2025

SUD, PLUS QUE JAMAIS À VOS CÔTÉS

La Direction Générale du Groupe nous a transmis, sous forme de tableau, la nouvelle composition du Comité de Groupe pour les quatre prochaines années.

Celui-ci compte 21 membres et **SUD y disposera désormais d'un siège supplémentaire pour vous représenter.**

Organisations syndicales	Répartition de sièges au nombre de voix
CFDT	4 sièges (-1)
CFE-CGC	5 sièges (=)
SUD	2 sièges (+1)
CGT	3 sièges (=)
FO	5 sièges (=)
UNSA-SPAEN	2 sièges (=)

Rencontres : Comme souvent le week-end, **nous serons présents sur l'établissement ce samedi 16 et dimanche 17 août.**

Vous pouvez nous joindre aux numéros indiqués en fin de tract (appel, SMS ou WhatsApp) pour échanger sur l'actualité du site, les conditions de travail ou pour toute question individuelle (mobilité, calcul de départ en anticipation, droits, etc.).

Quel que soit votre régime de travail, vous pouvez nous demander de passer au jour et à l'heure qui vous conviennent tout au long de l'année. Nous nous organisons en conséquence.

Affaire CSE : Le bureau du CSE (SUD + 2 postes vacants) a informé les élus avoir identifié une ex-salariée (CDD rompu) percevant des subventions du CSE en dehors de toute réglementation.

SUD a demandé des explications sur les conditions ayant permis cette situation et que l'avocat du CSE soit saisi.

Cette affaire, **qui remonte à 2011**, représente plus de **33 000 €** de subventions indûment perçues. **Elle confirme que SUD ne laissera rien passer. Pour rappel : SUD avait alerté puis proposé (polémique) que les ouvriers droit se limitent aux salariés actifs et inactifs.**

Rappel des autres dossiers en cours (le dossier sur le détournement des chèques-vacances de l'ex-salariée du CSE, dont la plainte remonte à 2015, **a été clôturé en 2025 suite à la relance du bureau CSE actuel** - 54 000 € restitués) :

- **Affaire SPAEN** : deux salariés licenciés (dont un réintégré) issus d'un ancien bureau du CSE. Montant détourné : plus de **100 000 €** sur la période **2011-2015. Plainte relancée en 2025.**
- **Affaire billetterie spectacles** : salariée licenciée, comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité prévue en **septembre 2025**. Montant détourné : **175 000 € entre 2014 et 2023 (impossibilité légale de remonter au-delà de 10 ans).**

Pour ces deux affaires, SUD mandate ses avocates en appui à l'avocat du CSE.

AI des salariées en retour de congé maternité : Après avoir dénoncé à maintes reprises le calcul biaisé de la moyenne des augmentations individuelles (AI) pour les salariées de retour de congé maternité, **SUD a décidé de porter plainte.**

Il y a quelques années, **nous avons déjà contraint l'entreprise à respecter la loi, puisqu'elle n'accordait même pas d'AI à ces salariées.** Nous avons alors rappelé qu'il fallait intégrer l'enveloppe AI promotion/mobilité dans la moyenne, ce que la Direction refuse toujours de faire.

Après des années de dialogue stérile, SUD n'a eu d'autre choix que d'aller en justice. Nous continuons aussi de revendiquer que ces augmentations soient attribuées en dehors du budget performance.

Dans son tract du 16 juin 2025, **disponible ici**, SUD avait également mis en lumière l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes de la population cadre.

SUD défend l'ensemble des salariés quel que soit leur statut, quel que soit leur régime de travail !



RH L'ÉTÉ EN PENTE « DOUCE »

Pôle Laboratoires : Tous les secteurs du pôle Laboratoire sont en souffrance : QUALITÉ, MASSE, FLUX et RISQUES (RDAT).

Le 31 juillet 2025, la Direction a présenté pour le secteur MASSE un projet de recrutement d'un rang de 5x8 au laboratoire HAPF (MASSE), afin de faire face à la charge analytique liée aux rinçages oxaliques SPF2 puis SPF3.

Elle a précisé qu'en cas d'absence de ce salarié, ce seraient les astreintes du secteur MASSE qui assureraient les analyses. SUD a donc demandé une présentation détaillée de l'organisation des astreintes du secteur. [#grosdoute](#)

Exactement le même jour, [RH publiait une annonce pour un recrutement externe d'un coordinateur...](#)

SUD a également demandé qu'un document récapitulatif formalise toutes les annonces et évolutions concernant le pôle Laboratoire évoquées depuis décembre 2024.

Ce sont les 5x8 de la SDC HAPF réintégrés au 1^{er} juillet qui auront en charge les prélèvements via le robot CARIBOU, nécessitant 2 à 3 heures de travail à deux opérateurs au regard des spécificités de l'installation.

RÉORGANISATION SDC HAPF : DE SA FENÊTRE, LA DIRECTION NIE TOUT ANACHRONISME ET TOUT MANQUE D'ÉCOUTE



SDC HAPF : SUD a demandé si la suppression des 3 rangs 5x8 SDC HAPF avait pris en compte la charge de travail supplémentaire liée aux prélèvements sus-cités.

La Direction n'a pas su répondre et n'a pas été en mesure de présenter cette réorganisation lors du CSE du 31 juillet.

Elle avait pourtant semblé pressée d'en livrer une version alambiquée, partielle et inadaptée en Commission Emploi Formation le 4 juillet.

[SUD a poursuivi ses échanges avec les équipes](#) et formulé une trentaine de questions pour les prochaines instances, pour lesquelles nous attendons des réponses précises.

Ce projet non partagé, supprimant 15 postes, apparaît totalement anachronique au regard des objectifs d'exploitation et des enjeux de sûreté/sécurité du secteur.

Formulaires sortie : Evoqué depuis des mois, la Direction reste incapable de savoir combien de salariés de notre établissement ont coché la case « *témoign ou victime de harcèlement ou discrimination* » lorsqu'ils ont quitté notre entreprise.

Vitrif 1000 : La maintenance d'une partie des UL confiée à NUVIA pendant 5 ans !

En CSE, SUD a interrogé la Direction sur l'avenir de la maintenance des UL. Il nous a été répondu que les équipes internes n'auraient pas la capacité de mener l'entièreté de cette mission dans le cadre du projet VITRIF 1000 et qu'elle serait assurée, de façon temporaire et partielle, par NUVIA pour une durée de cinq ans.

Pour SUD, confier ces tâches à un prestataire revient à affaiblir nos compétences, à créer une dépendance externe et à ne pas répondre au manque d'effectifs. **Nous avons demandé le maintien de ces missions en interne et le renforcement des équipes pour relever le défi VITRIF 1000 sans brader notre savoir-faire.**

Aide à l'embauche : La Direction met en avant, dans ses forums et annonces, la possibilité de prise en charge des frais de déménagement ou d'emménagement lors des recrutements.

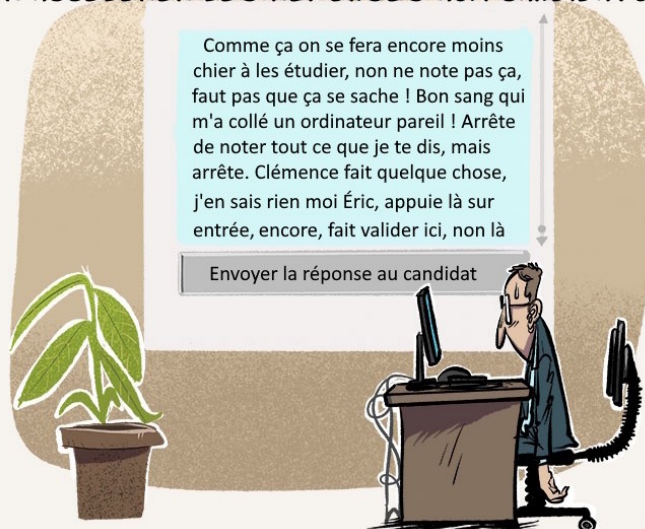
SUD a donc demandé combien de salariés en avaient réellement bénéficié. **Réponse : aucun suivi de cet indicateur... donc impossible de le savoir.**

SUD rappelle d'ailleurs qu'il alerte régulièrement en instance sur le manque de réactivité dans le traitement des candidatures, alors que la Direction se félicite d'en recevoir des dizaines chaque jour.

Les failles dans le processus de recrutement ternissent l'image de l'entreprise.

Mais rassurez-vous, RH avait déjà indiqué attendre beaucoup de l'IA pour l'aider dans ses tâches...

UNE IA GÉNÉRATIVE BIENTÔT EN SOUTIEN DE RH POUR ACCÉLÉRER LES RÉPONSES AUX CANDIDATURES ?



LES PETITES BRÈVES EN PLUS

OPALE : SUD a demandé s'il était possible de griser davantage les jours non travaillés sur OPALE afin d'avoir un meilleur visuel sur le planning. Le point est pris et sera étudié. [#presbytie](#)

La Direction semble cependant s'être totalement fermée à l'inscription des droits DG3 sur OPALE. Enfin, pour rappel, il y a deux après-midi par mois de maintenance qui la rendent indisponible.

Inaptitudes à tous postes : Depuis le début de l'année, la Direction de l'établissement a procédé à **4 licenciements pour inaptitude à tous postes**. Pour rappel : le CSE est informé des inaptitudes uniquement lorsqu'un reclassement est possible.

Alerte éthique : En 2024, 4 alertes ont été déposées sur la plateforme éthique Orano et déjà 4 depuis le début de l'année 2025. La Direction n'a pas été en mesure de préciser les thèmes concernés.

Site internet du CSE : Fidèle à son engagement, **SUD continue de promouvoir des outils plus modernes**. Il est désormais possible de consulter en ligne le solde de vos droits aux billetteries loisirs, cinéma et nuitées.

Vous pouvez aussi vérifier les stocks de tickets loisirs et cinéma disponibles au BCI et aux Vindits, afin d'éviter tout déplacement inutile.

Badge oublié : **Impossible d'effectuer les démarches aux Murets :** la Direction écarte cette option, invoquant une complexité technique liée à la sécurité.

SUD a rappelé que cette situation pouvait immobiliser longtemps en salle de conduite le salarié en attente de sa relève.

Incommodités : **La Direction revient à la charge !**

Dès la première réunion sur le calendrier social, le sujet est revenu sur la table. SUD a rappelé :

- que l'accord Avenir de 2008 avait déjà considérablement **réduit les incommodités**, affaiblissant encore notre attractivité,
- que l'ancien DRH du site évoquait régulièrement son souhait de recalculer les forfaits d'incommodités en le justifiant par « **Tous les salariés en SDC n'ont pas réellement besoin de porter la tenue universelle** »,
- que la Direction avait identifié le forfait incommodités et la prime de ripage comme des "opportunités" dans le cadre du projet CONVERGENCE... **avant de supprimer purement et simplement la prime de ripage**,
- que, côté Orano Chimie-Enrichissement, un accord sur les incommodités a été obtenu après un long travail et une présentation préalable aux organisations syndicales ([disponible ici](#)), alors qu'ici, **aucun travail préparatoire ni aucune concertation n'ont été engagés**. La Direction refuse même de donner les calculs des incommodités actuelles !

Adhérer à SUD⁽¹⁾ : ça n'engage à rien, mais ça nous renforce tous !

(1) Démarche anonyme - contactez-nous au **06.75.38.74.79** ou via sud.anc.lahague@gmail.com

Le prélèvement peut se faire en une ou plusieurs fois, à vous d'en définir la périodicité. Cochez votre choix.

☐ annuel : 1 x 102 € ☐ semestriel : 2 x 51 € ☐ trimestriel : 4 x 25,5 € ☐ mensuel : 12 x 8,50 €

Envoyer ce bulletin et un RIB par courrier au local SUD - bâtiment social, ou sur sud.anc.lahague@gmail.com ou par simple photo au 06.75.38.74.79

Adresse :

Téléphone :

@mail :

Convention Collective : Métallurgie

Activité : Recyclage

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Entreprise : **Orano Recyclage**

Régime de travail : Equipe n°:

Profession : Service :

Fait à , le/...../..... Signature :

Contactez-nous au 06.03.17.05.15 ou au 06.15.60.87.29
ou via sud.anc.lahague@gmail.com ou via www.sud-orano-recyclage.fr